

répandus en plusieurs bandes dans différents endroits sans qu'on puisse savoir où ils donneront parce qu'ils tiennent le bois. On voit donc de quelle conséquence il est de ne se plus flatter de la paix et d'envoyer de France si on veut conserver ce pays les secours nécessaires d'hommes et de munitions pour pouvoir en même temps garder les trois principaux endroits et aller contre l'ennemi quand il fera de pareilles descentes. Il est présentement le maître de la campagne et empêche d'achever les semences, ce qui jette les habitants dans une grande consternation. Oreoaté, chef iroquois qui était parmi nous et que l'on croyait être retourné dans son pays, ainsi que nous l'avons ci-devant marqué est de retour de la chasse aujourd'hui. Il a paru fort mécontent de sa nation lorsqu'il a appris qu'on avait fait brûler l'interprète et les deux canoteurs du Chevalier d'O. M. de Frontenac lui a proposé d'aller parler à ces nations, à quoi il a fait réponse qu'il n'était plus leur capitaine puisqu'ils avaient brûlé les gens du Chevalier d'O et qu'ils le brûleraient peut-être lui-même. Ce qui doit faire comprendre que les affaires sont plus brouillées que jamais.

A Québec le 12 mai 1691.

(Signé) CHAMPIGNY

A propos de Raymond-Blaise des Bergères

Nous avons écrit, *Bulletin des Recherches Historique*, vol. XXII, p. 234 :

“ Raymond-Blaise des Bergères s'était marié trois fois. Il avait épousé sa première femme, Anne de Goigni, en France, et il en eut un fils et une fille. *Il ne paraît pas que Anne de Goigni ait suivi son mari dans la Nouvelle-France.*”

Si Anne Richard de Goigni ne vint pas rejoindre son mari ici il n'y eut pas de sa faute. Elle s'embarqua pour la Nouvelle-France mais le navire fit naufrage et elle se noya. Le mariage de Raymond-Blaise des Bergères et de Anne Richard de Goigni eut lieu en France le 20 décembre 1677.

Ces renseignements nous sont fournis par M. Léandre Lamontagne, de Montréal, qui les a puisés dans trois actes du notaire Antoine Adhémar.

P.-G. R.